

Séance publique du 30 janvier 2026

N° 2026-83

Convocation du 23 janvier 2026

Aujourd'hui vendredi 30 janvier 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI

Mme Nathalie DELATTRE à M. Dominique ALCALA

M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHESQUIERE

M. Radouane-Cyrille JABER à M. Olivier CAZAUX

M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET

Mme Nadia SAADI à Mme Eve DEMANGE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BONNEFOY à partir de 15h15

M. Thomas CAZENAVE à partir de 15h15

Mme Anne FAHMY à partir de 15h15

Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h15

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h40

M. Stéphane MARI à partir de 16h40

M. Patrick PUJOL à partir de 15h15

M. Michel POIGNONEC à partir de 15h15

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 30 janvier 2026	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2026-83

**Association Villa Primrose Bordeaux - Année 2026 - Subvention d'aide à une
manifestation - Décision - Autorisation**

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Fondée il y a 120 ans, Villa Primrose Bordeaux compte plus de 2 500 membres et 1 300 licenciés, ce qui en fait l'un des clubs les plus dynamiques de France. Il décline l'activité tennis à l'adresse de tous publics autour de trois axes : la compétition, la formation et le loisir. Initialement créé en 1979 avant d'être annulé en 1996 et repris en 2008, le tournoi « BNP Paribas Primrose Bordeaux » est un des rares tournois professionnels du circuit international ATP (Association des joueurs de tennis professionnels) de tennis à être porté et organisé par une association sportive. En complément de cet évènement sportif de renommée internationale (plus de 30 000 spectateurs et participants, 232 retombées media en 2025), les organisateurs développent depuis plusieurs années une Semaine Primrose qui, outre des animations grand public, comporte un volet à destination des entreprises, avec différentes formules permettant aux entreprises partenaires (300 en 2025, 2024, 2023, 2022 et 2019, 132 en 2018, 117 en 2017) d'accueillir leurs invités et de favoriser les échanges et opportunités d'affaires. Le tournoi BNP Paribas Primrose est donc non seulement un évènement sportif de renommée internationale, qui contribue à la notoriété et à l'image de Bordeaux et de sa métropole, mais également un lieu de rencontre d'affaires fréquenté par près de 300 entreprises, qui sont pour l'essentiel des PME locales ou régionales.

La 17ème édition de cette manifestation se déroulera du 11 au 17 mai 2026 à la Villa Primrose à Bordeaux. Bordeaux Métropole est partenaire de cet évènement depuis 2014 sous la forme d'une subvention. Bordeaux Métropole est sollicitée pour une subvention à hauteur de 55 000 €, pour un budget prévisionnel de 1 734 060 €, notamment afin d'accompagner les nombreux engagements écoresponsables pris pour cette nouvelle édition. Toutefois, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 23 750 €, conformément aux orientations budgétaires, charge à la structure de trouver les ressources nécessaires afin d'équilibrer son budget. Pour tenir compte du fait que la subvention est inférieure à celle demandée, l'assiette subventionnable est ramenée à 1 702 810 €.

Bilan des précédentes éditions

En 2025, le tournoi et les manifestations annexes ont à nouveau confirmé leur succès et la pertinence de la formule, avec notamment :

- plus de 30 000 visiteurs,
- 3 000 enfants accueillis,
- 250 bénévoles,

- 300 entreprises partenaires (contre 117 en 2017)
- plus de 800 rendez-vous d'affaires auxquels ont participé 371 entreprises, essentiellement régionales.

Programme d'actions 2026

La tenue de l'édition 2026 du Tournoi international de tennis de Bordeaux, BNP Paribas Primrose s'inscrira dans la consolidation des acquis ainsi que l'accélération de l'engagement en matière de transition écologique et d'inclusion.

Engagée dans un processus de Certification ISO 20121, la Villa Primrose Bordeaux s'engage à évaluer ses actions, dans une logique d'amélioration continue, en concentrant ses efforts sur 3 enjeux prioritaires afin de maximiser ses impacts sociaux et environnementaux :

- L'inclusion, à travers différentes actions : renforcement de l'accessibilité et la valorisation de l'handisport, tarifs inclusifs pour tous les publics, association d'acteurs engagés sur les enjeux sociaux et environnementaux, choix de prestataires locaux, insertion professionnelle.
- L'éco-conception, à travers l'évaluation des impacts de production sur l'ensemble des postes, le réemploi, des offres alimentaires élargies, une gestion des déchets optimisée...
- La mobilité, en favorisation la mobilité douce, le covoiturage et les transports en commun.

Indicateurs financiers

	Budget 2026	Budget 2025
Charges de personnel / budget global	270 670 € - 15,61%	247 500 € - 14,74%
% de participation de BM / Budget global	23 750€ - 1,37%	23 750 € - 1,41%
% de participation des autres financeurs / Budget global		
Ville de Bordeaux	120 000 € – 6,92%	120 000 € - 7,15%
Département	20 000 € – 1,15%	0 € - 0%
Région	50 000 € - 2,88%	50 000 € - 2,98%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions des articles L. 5217-2 et L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé

VU la demande n°2026-00263 formulée par l'organisme en date du mois de juillet 2025

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la 17ème édition du tournoi « BNP Paribas Primrose » du 11 au 17 mai 2026, organisée à Bordeaux par l'association Villa Primrose Bordeaux, présente un intérêt manifeste pour le rayonnement et l'attractivité du territoire métropolitain et des retombées économiques et touristiques positives pour notre agglomération

CONSIDERANT QUE la 17ème édition du tournoi « BNP Paribas Primrose » du 11 au 17 mai 2026, organisée à Bordeaux par l'association Villa Primrose Bordeaux, présente un intérêt manifeste pour le rayonnement et l'attractivité du territoire métropolitain et des retombées économiques et touristiques positives pour notre agglomération

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 23 750 € en faveur de Villa Primerose Bordeaux pour son tournoi de tennis

Article 2 : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, et tout acte afférent précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 326.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 janvier 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------